

MUNICIPALITÉ EN BREF

Les dates de l'élection complémentaire à la Municipalité de Vevey sont confirmées

La préfecture du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut a fixé les dates de l'élection complémentaire à la Municipalité de Vevey consécutivement à la démission du municipal Etienne Rivier pour le 31 juillet 2020. L'élu PLR, en charge de la Direction des finances et de la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports, avait annoncé son départ lors de la séance du Conseil communal du 30 janvier 2020.

Le premier tour de l'élection complémentaire aura ainsi lieu le dimanche 17 mai 2020. Le second tour est, lui, fixé au dimanche 7 juin 2020.

Depuis le lundi 30 mars 2020 à 9h et jusqu'au lundi 6 avril 2020 à 12h, les listes des candidats peuvent être déposées au Greffe municipal de Vevey.

Dans le cas d'un second tour, le dépôt des listes est fixé entre le 18 mai 2020 à 9h au mardi 19 mai 2020 à 12h.

Un arrêté de convocation de la Préfecture précise les modalités de cette élection complémentaire à la Municipalité de Vevey.

Informations détaillées sur <http://www.vevey.ch/N22122/election-complementaire-a-la-municipalite-du-17-mai-2020.html>